

TRANSCRIPTION ET ÉDITION DE MANUSCRITS

Quelques problèmes autour de la « représentation » des textes

La tradition linguistique considère qu'il est impossible de travailler sur la langue sans la médiation d'une représentation graphique¹, c'est-à-dire sans soumettre nécessairement les énoncés à un processus qui les transforme en un objet de savoir, qui les démonte en quelque sorte pour les reconstruire au terme de la méthode de représentation adoptée. Le mot « transcription » désigne à la fois la méthode et son résultat, ou plutôt définit le résultat (le texte transcrit) une fois qu'il a été formé par l'opération de transcription.

Toute transcription soulève bien sûr un certain nombre de problèmes d'interprétation. Mais au-delà, et si naturelle qu'elle paraisse, elle suppose une réflexion sur la construction de l'objet que l'on observe, elle engage une théorie des données, plus exactement une réflexion sur son rôle dans l'élaboration de ce que le chercheur va considérer comme un fait, construire comme tel. Il ne s'agit donc pas d'une question périphérique mais d'un enjeu qui oblige les linguistes à cerner leur objet de description.

Nous voudrions revenir sur cette question à partir d'un travail d'édition de manuscrits de la période révolutionnaire². Les textes ont été rédigés par des « semi-lettrés » provençaux, certainement bilingues, que les événements politiques ont amenés à jouer le rôle de secrétaire de séance dans des assemblées politiques, à présenter leur défense devant des tribunaux révolutionnaires ou à s'adresser pour des motifs variés aux autorités administratives. Nous avons proposé une transcription

¹ J'entends par là aussi bien les versions orthographiques que les transcriptions phonétiques ou les courbes par lesquelles les phonéticiens représentent l'intonation.

² S. Branca-Rosoff et N. Schneider (1994).

diplomatique³ des documents, respectant autant que faire se pouvait les aspects matériels, et fidèle aux écarts d'orthographe et de ponctuation. En soi, le respect « des fautes » n'est ni utile, ni inutile. Il prend sens par rapport aux analyses qu'il permet ou non de renouveler. Nous essayerons de situer les questions que notre travail a permis de se poser. Nous avons montré ailleurs que ces sources éclairaient la façon dont s'était opérée la « francisation » des populations du Sud, et qu'elles permettaient de souligner le rôle de l'écrit public dans cette transformation. Il s'agit seulement de rappeler dans ces brèves notes que le travail préliminaire des « éditeurs » a eu des effets sur les interprétations ultérieures.

1- TRANSCRIRE, C'EST PROPOSER UNE RECONSTRUCTION.

La majorité des transcrip-teurs, qu'ils s'intéressent aux corpus écrits ou aux corpus oraux, rappellent que transcrire « ce que l'on voit ou ce que l'on entend » suppose en fait tout un travail d'interprétation. Cette opération n'est d'ailleurs pas fondamentalement différente de la lecture ordinaire que l'on met en œuvre lorsqu'on reçoit une lettre et que l'on cherche à comprendre le message qu'un correspondant vous a adressé. Par exemple, pour déchiffrer des unités graphiques dont le tracé est peu visible, le lecteur fait appel à de multiples processus d'interprétation plus ou moins inconscients.

Certains graphèmes entraînent plus que d'autres des confusions, ainsi les « u », les « n », les « m », lettres à jambages qui n'ont pas de hampe. Les lettres finales posent aussi problème car elles se confondent avec des boucles ornementales fréquentes dans les écritures de l'époque. N. Schneider avait par exemple lu *prendre* avec un « r » final. Seul l'appui sur le contexte a conduit à éliminer ce « r » :

Je vous prie faire prendre
et non
Je vous prie faire prendrer

Le « r » supposé n'apparaissant plus que comme un motif décoratif. L'identification de la lettre met donc en jeu le niveau du mot ou de l'énoncé global.

³ «Transcription diplomatique» vient de diplôme. Pour les diplômes, les chartes, les paléographes établissent des transcriptions fidèles permettant d'évaluer l'âge et le degré d'authenticité des documents.

La différence de tradition graphique et la méconnaissance du contexte historique accroissent les difficultés. Il faut s'accoutumer aux formes visuelles d'époques antérieures. La différence déjà délicate à repérer en imprimé entre « s » longue et « f » est parfois indécidable et on ne sait plus si on doit lire :

ils sont bien
ou
ils font bien.

Cela amène à multiplier les lectures et à pratiquer un va-et-vient, parfois complexe, de la lettre au mot, à l'énoncé et au contexte.

Les écarts orthographiques, le décalage historique et la mauvaise connaissance du contexte compliquent encore l'interprétation. Nous avons longtemps lu :

*Je suis Eté Comme un Lezard me jéter dans les bras de ce grand General
Carteaux
(je suis été comme un lézard me jeter dans les bras de ce grand général
Carteaux)*

Nous nous étonnions de rencontrer une tournure que nous ne connaissions ni en français ni en provençal. Le contexte qui évoque la conduite irréprochable d'un soldat nous a alors conduit à « lire » un « c » (d'où *César*, graphié *Cezard*) :

*Je suis Eté Comme un Cezard me jéter dans les bras de ce grand General
Carteaux
(je suis été comme un César me jeter dans les bras de ce grand général
Carteaux)*

Nous avons conservé pourtant les deux solutions d'une part parce qu'elles permettent de réfléchir au travail du transcritteur confronté à l'orthographe déviante et aux lettres délicates à distinguer pour lesquelles il faudrait à terme envisager une typologie ; d'autre part parce que si l'image du lézard nous paraît incongrue c'est sur la base d'un savoir qui demeure incertain. La double transcription est une prudence qui s'impose lorsqu'on ignore beaucoup du contexte des documents. Nous rejoignons sur ce point la pratique d'un certain nombre d'éditions critiques actuelles et la problématique défendue par les chercheurs du GARS.

Toute transcription est donc un acte d'interprétation global qui intègre à la fois l'analyse optique des éléments graphiques et l'analyse du texte et de la situation de communication. La désambiguïsation restant parfois

partielle, il est prudent de conserver une gamme d'interprétation. Enfin, il s'agit d'un acte de lecture dont la fidélité n'est jamais totalement garantie.

2- LE PASSAGE AU TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ : DU VISIBLE AU LISIBLE

L'édition installe nécessairement une distance entre le document matériel d'origine et ce qui en est restitué où se perdent plus ou moins de ses caractéristiques. Régler cette distance, choisir ce que l'on va faire disparaître ne va pas de soi. Si on perd toujours l'aspect et l'odeur du papier, tout le reste, le choix des caractères, de la mise en page, du format, de l'orthographe etc., dépend de l'équilibre entre la facilité de lecture et la fidélité au document que chaque chercheur établit en fonction de ses buts.

De l'ordre du continu à l'ordre du segmentable

On pourrait présenter des fac-similés mais la quasi totalité des éditeurs dactylographie les textes car l'écriture manuscrite ralentit énormément la lecture. Pourtant ce choix n'est pas simple car en renonçant à la calligraphie on peut faire disparaître des témoignages intéressants. Le tracé d'une écriture, dans sa singularité incomparable, se perd. La dactylographie efface tout ce qui renvoie au geste graphique individuel, à l'orientation particulière de l'écriture, horizontale, ou verticale, aux tracés des lettres anguleux, ronds, irréguliers... toutes choses dont la graphologie nous a pourtant appris l'importance.

Or, la restitution de l'identité visuelle de l'écriture présente aussi une dimension collective intéressante. Alors qu'aujourd'hui les scribes en marge de l'alphabétisation peinent aussi bien sur le tracé des caractères que sur l'orthographe et la gestion des énoncés, les « semi-lettrés » du dix-huitième siècle marseillais tracent des caractères impeccables, jouent des pleins, des déliés et des boucles ornementales. Ceci nous rappelle les méthodes d'apprentissage dissociant la maîtrise de la graphie et l'apprentissage des aspects textuels.

Plus préoccupant encore, la frappe efface des phénomènes qui ont un effet sémantique, par exemple, la force de l'appui sur le papier ou le changement d'échelle pour des mots importants. Ces dernières caractéristiques visuelles sont iconiques, motivées - par opposition à l'arbitraire du graphème - et elles présentent des variations continues. Au contraire, le code graphique des lettres d'imprimerie est composé de segments discrets et tout ce qui est lié à l'expression et qui est de l'ordre du

continuum ne « passe pas » dans ce système de notation qui découpe un continuum en unités séparées.

En sacrifiant ces aspects visuels, le travail sur manuscrits se rapproche à nouveau de la transcription proposée par le GARS. Les chercheurs d'Aix-en-Provence, qui ont consacré de nombreux travaux à la transcription, ont expliqué comment ils avaient élaboré un code adapté à la nature de la recherche syntaxique, conservant les ratés, lapsus, amorces de l'oral mais renonçant à rendre compte du volume de la voix et des particularités phonétiques. Ils n'intègrent pas à leurs transcriptions d'indications phonétiques. Faute de procédés efficaces et simples, les courbes intonatives ne sont pas mentionnées à l'exception de quelques fragments, confiés à des spécialistes. Dans la transposition graphique, les inflexions de la voix, le rythme de la parole, les intonations se perdent, ainsi que presque tout ce qui a trait à la prosodie.

Trois expériences de transcription

Au-delà des choix concernant l'intonation, nous revenons rapidement sur l'expérience du GARS et sur les options des médiévistes et des généticiens concernant les manuscrits. D'abord parce que nous devons beaucoup à ces recherches mais aussi pour situer par rapport à leur expérience notre choix de ne pas « normaliser » nos manuscrits en les réorthographiant et de ne pas les ponctuer en fonction d'une interprétation qui lève le maximum d'ambiguïtés.

Cette décision nous sépare évidemment de la plupart des historiens des temps modernes et de nombreux éditeurs de textes littéraires⁴ qui poussent la recherche de lisibilité à son terme et présentent des manuscrits dont l'orthographe et la ponctuation, voire la disposition en paragraphes ont été retouchées. Nous avons au contraire tenté de respecter l'orthographe et la ponctuation originales, y compris les abréviations et les majuscules.

Les philologues ont mené toute une réflexion sur le travail d'établissement des textes dont B. Cerquiglini a bien retracé l'évolution dans *L'Éloge de la variante*⁵. Au XIX^e siècle, les médiévistes qui déchiffraient les manuscrits et qui les remettaient en circulation cherchaient à reconstituer un texte original défiguré par les erreurs des copistes. Ils

⁴ La position est tout autre chez les spécialistes du Moyen Âge qui visent un public de spécialistes et peuvent donc proposer des éditions savantes. Le confort de lecture du public contemporain l'emporte à partir du XVI^e siècle. A. Tournon (Conférence au DEA de linguistique française de S. Branca-Rosoff, 1990) a montré que les éditeurs de Montaigne n'hésitaient pas à présenter le texte selon des normes de ponctuation modernes, sacrifiant le mouvement de l'argumentation à nos unités habituelles, des phrases commençant par une majuscule et terminées par un point.

⁵ ainsi qu'à S. Branca-Rosoff (1983), dans *RSFP* n° 5.

voulaient retrouver la version de « l'auteur ». À cette nostalgie pour l'origine s'est substitué l'intérêt pour les variations, chacune attribuable à un énonciateur autonome (le copiste), devenu partie prenante dans la circulation du texte. Les parties variantes ne sont pas des erreurs mais des zones de flottement intéressantes en soi. Cl. Blanche-Benveniste est revenue à plusieurs reprises sur la parenté des pratiques d'édition entre transpositeurs de l'oral et spécialistes des manuscrits⁶.

Le courant de la critique génétique s'intéresse aux manuscrits de travail des écrivains qu'ils transcrivent minutieusement. Autour de L. Hay (1982, 1990) d'A. Grésillon et de J.-L. Lebrave (1983, 1988, 1990), des chercheurs défendent l'intérêt du strict respect du manuscrit pour l'étude de la production littéraire⁷. Lorsqu'on dispose des reformulations, des modulations parfois infimes auxquelles se livrent certains écrivains comme Proust, on peut entrer dans la « fabrique »⁸ de leur texte. La critique s'oriente vers une typologie des opérations de réécriture propres à chaque écrivain (ajouts, suppression, substitutions, déplacements...). Il est intéressant de souligner l'intrication entre le choix d'une codification et l'objet de la recherche. Par exemple, puisqu'il s'agit de travailler sur l'écriture comme processus, comme activité, il faut pouvoir noter différemment ce qui a été immédiatement corrigé au fil de la plume, l'élément biffé étant suivi d'une adjonction (J.-L. Lebrave emploie le \$) et ce qui a été remplacé après coup et qui vient s'inscrire entre deux lignes (le & note la substitution après coup). Dans cet exemple de Proust, on observe un premier choix, *s'installer*, une tentative de reformulation dans le cours même de l'écriture, se placer, suivie d'un retour au point de départ. Proust au moment de la relecture, alors qu'il occupe la position du lecteur, a préféré revenir à *s'installer* :

*Cette ligne blanche au dessous de laquelle court (s'installer/se placer
\$/s'installer &) la fenêtre (J.-L. Lebrave 1990 : 147)*

L'édition est un compromis entre la nécessaire transparence de la transcription et la recherche de fidélité notamment lorsqu'il s'agit de noter les étapes de la construction des énoncés.

⁶ Comme elle l'a récemment rappelé (1994, 59), c'est d'ailleurs à J. Monfrin, directeur de l'École de Chartres, que Cl. Blanche-Benveniste avait demandé une préface au livre rédigé avec C. Jeanjean, *Le français parlé. Édition et transcription*.

⁷ à L'Institut des Textes et Manuscrits Littéraires (ITEM).

⁸ Les éditions critiques des généticiens correspondent à tout un courant littéraire dont l'objet paraît être l'écriture en acte, la littérature comme production plutôt que comme produit. F. Ponge (1970) a ainsi édité l'ensemble des brouillons qui l'ont conduit au poème *Le pré*.

Les transcrip-teurs du GARS posent aussi le problème des possibilités de la transcription lorsqu'ils justifient leur choix de l'orthographe et leur refus de la ponctuation. L'orthographe implique que l'on renonce à capter les variantes de prononciation pour ne pas bricoler au coup par coup un système qui est fait pour transcrire des morphèmes et non des variantes phonétiques⁹. Le choix est d'abord dicté par un souci de lisibilité. Mais il permet tout autant de mettre en valeur la proximité syntaxique de l'oral et de l'écrit. Enfin, les opérations de transposition orthographique rapprochent le français du petit enfant qui prononce mal certaines consonnes, le français d'un Hongrois qui aurait gardé ses intonations et celui du Parisien lettré. Le système de représentation adopté contribue fortement à produire un effet de système linguistique unique.

Cependant, comme les faits dont les chercheurs du GARS cherchent à rendre compte sont essentiellement de nature syntaxique, ils n'utilisent pas la ponctuation pour éviter de projeter sur la transcription une pré-analyse syntaxique intuitive. Ils renoncent par là même à supprimer à ce niveau les ambiguïtés des séquences que l'intonation peut parfois démarquer à l'oral et qui à l'écrit - du moins dans notre tradition graphique - seraient isolées par l'emploi des signes de séparation, parenthèses guillemets et tirets¹⁰.

Quand cette tradition graphique n'est pas respectée, le problème se pose par exemple en cas de rupture de sources énonciatives. Voici un exemple où les limites du discours rapporté sont indécidables à la lecture. Les guillemets permettraient d'isoler deux des interprétations possibles où varie ce qui est à attribuer au locuteur et ce qui est à attribuer aux jeunes (deuxième source énonciative mise en scène) :

alors qu'est-ce que c'est maintenant être de Pourrières parce que les jeunes ils disent bien je suis de Pourrières c'est rien (Corpus Britta Langhans)

alors qu'est-ce que c'est maintenant être de Pourrières parce que les jeunes ils disent : « bien je suis de Pourrières » c'est rien !

alors qu'est-ce que c'est maintenant être de Pourrières parce que les jeunes ils disent bien : « je suis de Pourrières ; c'est rien ! »

⁹ Toutes sortes de problèmes de limites entre phonologie et morphologie se posent. Restituer un segment "manquant", ce qui est légitime au niveau phonologique, risque d'être déjà une prise de position sur le fonctionnement morphologique. Transcrire /ja/ par *il y a*, c'est décider que le sujet est exprimé et ne s'entend pas pour des raisons de variation phonétique puisqu'il n'y a pas d'opposition phonique pertinente dans cette place (cf la discussion menée par D.C. Giovannoni et M.-J. Savelli dans *RSFP*, 1990).

¹⁰ cf P. Mertens (1990, 175) pour les changements de registre intonatif signalant les incises et F. Sabio ici même.

Ce qu'il faut retenir c'est donc que toute transposition graphique préconstruit un modèle de corpus qui rend intelligible certains faits mais qui en estompe d'autres et qui entretient toujours une relation complexe avec les faits dont elle cherche à rendre compte.

Le témoignage de l'orthographe : des effets de proche et de lointain

Pour notre part, nous souhaitons rassembler des documents montrant le travail d'appropriation de l'écrit auquel s'étaient livrés des Provençaux peu-lettrés à l'occasion des événements révolutionnaires. Aussi, nous rendons compte des hésitations du texte (ratures, répétitions) et des passages à la ligne ainsi que des changements de page. Nous n'effaçons pas les écarts orthographiques et nous respectons la ponctuation d'origine.

Voici un exemple de texte transcrit au plus près, en respectant notamment l'absence totale de ponctuation. À la date du 8-16 prairial an 2, (14 juin 1794), les démolisseurs de bâtiments de la Ville de Marseille demandent à pouvoir commencer leurs travaux¹¹ :

Aux Citoyens administrateur
Du distric
Citoÿen les àquereur de là demollition du raipaire
Sectionnaire de lauratoire vous esposent quil ont fait
l'aquisition le 9 floreal et qu'il non peut Commencer leurs
demollition àtendut qui y a deux Chanbrée
de vollontaire do loser Sur le dit local qui les enpaice de
commencer leur demollition et Comme les dits àquereur
ont un terme ficcé pour effetuer leur demollition il vous
prie deprendre enconsideration leurs esposets
pour que vous donné les ordre naisaisaire pour faire placer
les dits vollontaire dens dautre Chambre pour que nous
puision Commenser à demollir et remplir nos engagement
enver la nation vous observent que Cet la segonde petition
qui vous prente a marseille le
14 praireal 2me anée repbque
Charles Caillot pour [-]

¹¹ CODE DE TRANSCRIPTION

le signe	[]	encadre les séquences raturées.
le signe	{x}	indique une rature illisible.
le signe	[-]	indique un mot ou une séquence illisibles
	[être]	indique une interprétation douteuse, ici <i>être</i>
	[etre/cten]	signale deux interprétations possibles, ici <i>etre</i> ou bien <i>eten</i>
le signe	< >	indique les ajouts sur l'interligne supérieur.
le signe	<>	signale un ajout dans la marge gauche
le signe	< ">	signale un ajout dans la marge droite.
le signe	//	signale un changement de page

Des documents publiés tels quels permettent de poser, niveau par niveau, la question de leur appartenance à la tradition écrite française. Ils permettent de situer les hésitations des lettrés - contemporains des événements ou non - quant à leur statut.

On peut aborder le problème par une remarque de F. Brunot. Tentant un bilan des progrès du français après la Révolution, F. Brunot cite un extrait des archives de Saône-et-Loire qu'il commente ainsi :

Un paysan facétieux, répondant à un enquêteur de l'Empire lui disait : *Depeu la Révolutiun, je commençon de franciller esé bein* (HLF IX première partie).

La proximité des parlers de la Haute-Loire et du français rend la réplique difficile à interpréter. Le paysan est-il facétieux ou bien estime-t-il de bonne foi qu'il parle français, en interprétant - s'il en est conscient - ses écarts en termes de registre ? Faut-il placer une coupure là où le paysan lui-même ne différenciait peut-être pas et à partir de quel seuil de compétence va-t-on estimer qu'il s'agit bien de français ? Lorsque la distance linguistique entre deux variétés est faible, on voit bien que certains (le paysan) peuvent y voir deux niveaux d'un unique système linguistique, tandis que d'autres (ici, l'enquêteur de l'Empire que semble appuyer F. Brunot) peuvent les constituer en langues distinctes.

Le néologisme transparent, *franciller*, n'aurait sans doute pas suffi à produire un tel effet d'extériorité, ni même le vieux stéréotype paysan *je commençons* dont on peut se demander s'il s'agit d'une première ou d'une quatrième personne. On remarque le rôle joué par la graphie incorrecte qui accentue l'effet non normatif. Le procédé n'a aucune justification dans :

je commençon

et il transforme ce qui aurait pu être interprété comme un « accent » en production étrange dans :

depeu = depuis
esé = assez
bein = bien

De fait, les morphèmes coutumiers du français sont méconnaissables. On voit à quel point les choix de graphies pèsent dans l'évaluation (français/non français) des documents. À cause du risque de dévalorisation des productions, on peut être tenté de corriger car le poids de l'orthographe est si fort, en France notamment¹², que les lecteurs « ordinaires » risquent

¹² Toute écriture est un élément essentiel dans la constitution de cet imaginaire collectif qu'est une langue. Le corse en notant, les sons /dj/ par ghj a adopté une

de ne plus pouvoir les lire comme des textes. Ils ne les recevront pas comme disant quelque chose, et s'arrêteront à la déviance de la forme. On peut chercher aussi à marquer l'appartenance des textes à la communauté linguistique française, à « montrer » qu'ils appartiennent au français national.

Mais en corrigeant les documents, on efface toute trace du travail d'appropriation de ce français sans pouvoir « récupérer » l'information. En les présentant tels quels, avec leur orthographe et leur ponctuation déviantes, on donne à voir les étapes de ce long processus. C'est l'approche qui a été préférée.

Cette approche permet également de travailler de façon intéressante sur la variation graphique et sur la syntaxe.

Une sorte de coulée graphique

Je rappellerai seulement l'intérêt d'un travail systématique sur l'orthographe et ses difficultés, renvoyant à un article écrit en collaboration avec C. Guirand et N. Schneider sur les mêmes documents (1989). Malgré la faible maîtrise de l'orthographe dont témoignent certains scripteurs, les textes permettent de s'interroger sur la variation graphique et de repérer les écarts qui s'expliquent seulement par la mauvaise maîtrise du code et ceux qui s'expliquent par des variantes phonétiques - dans ce cas, ils sont relativement fréquents et recourent des remarques des dictionnaires normatifs du XVIII^e et du XIX^e siècles. Les documents permettent aussi de s'interroger sur l'évolution de la norme graphique : les usagers sont pris entre les variantes de l'ancien système (lettres muettes, faible emploi des accents, forte présence du y...), et une incorporation plus ou moins rapide des nouvelles normes (accents, recul du y...).

orthographe très éloignée de l'italien ggio ; l'emploi d'un groupe graphique qui n'est pas utilisé en italien cherche à « individualiser » le corse (le problème du corse est bien la conquête d'un sentiment d'autonomie linguistique par rapport à l'italien, en particulier au toscan dont il est très proche). On peut adopter des graphies utilisées dans des parlers voisins pour mettre la langue sous un patronage culturel de prestige : Les débats actuels que rapporte T. Magot (1989) sur la standardisation de la graphie du gallo sont un bon exemple du caractère factice de l'écriture : les codificateurs du gallo ont minoré certaines variantes :

«Les consonnes finales sont généralement muettes, mais seront écrites car prononcées dans certains parlers (29)».

ils ont choisi d'inscrire la langue dans la famille romane en adoptant les graphies conventionnellement utilisées dans ces langues :

«Le gallo est une langue romane. L'utilisation d'un système graphique autre que celui utilisé dans toutes les langues romanes ne donnerait pas au gallo plus de spécificité. C'est pourquoi on écrira "causer" (= parler) et non "kawzer" (29)».

Des documents publiés tels quels permettent de poser, niveau par niveau, la question de leur appartenance à la tradition écrite française. Ils permettent de situer les hésitations des lettrés - contemporains des événements ou non - quant à leur statut.

On peut aborder le problème par une remarque de F. Brunot. Tentant un bilan des progrès du français après la Révolution, F. Brunot cite un extrait des archives de Saône-et-Loire qu'il commente ainsi :

Un paysan facétieux, répondant à un enquêteur de l'Empire lui disait : *Depeu la Révolutiun, je commençon de franciller esé bein* (HLF IX première partie).

La proximité des parlers de la Haute-Loire et du français rend la réplique difficile à interpréter. Le paysan est-il facétieux ou bien estime-t-il de bonne foi qu'il parle français, en interprétant - s'il en est conscient - ses écarts en termes de registre ? Faut-il placer une coupure là où le paysan lui-même ne différencierait peut-être pas et à partir de quel seuil de compétence va-t-on estimer qu'il s'agit bien de français ? Lorsque la distance linguistique entre deux variétés est faible, on voit bien que certains (le paysan) peuvent y voir deux niveaux d'un unique système linguistique, tandis que d'autres (ici, l'enquêteur de l'Empire que semble appuyer F. Brunot) peuvent les constituer en langues distinctes.

Le néologisme transparent, *franciller*, n'aurait sans doute pas suffi à produire un tel effet d'extériorité, ni même le vieux stéréotype paysan *je commençons* dont on peut se demander s'il s'agit d'une première ou d'une quatrième personne. On remarque le rôle joué par la graphie incorrecte qui accentue l'effet non normatif. Le procédé n'a aucune justification dans :

je commençon

et il transforme ce qui aurait pu être interprété comme un « accent » en production étrange dans :

depeu = depuis
esé = assez
bein = bien

De fait, les morphèmes coutumiers du français sont méconnaissables. On voit à quel point les choix de graphies pèsent dans l'évaluation (français/non français) des documents. À cause du risque de dévalorisation des productions, on peut être tenté de corriger car le poids de l'orthographe est si fort, en France notamment¹², que les lecteurs « ordinaires » risquent

¹² Toute écriture est un élément essentiel dans la constitution de cet imaginaire collectif qu'est une langue. Le corse en notant, les sons /dj/ par ghj a adopté une

de ne plus pouvoir les lire comme des textes. Ils ne les recevront pas comme disant quelque chose, et s'arrêteront à la déviance de la forme. On peut chercher aussi à marquer l'appartenance des textes à la communauté linguistique française, à « montrer » qu'ils appartiennent au français national.

Mais en corrigeant les documents, on efface toute trace du travail d'appropriation de ce français sans pouvoir « récupérer » l'information. En les présentant tels quels, avec leur orthographe et leur ponctuation déviantes, on donne à voir les étapes de ce long processus. C'est l'approche qui a été préférée.

Cette approche permet également de travailler de façon intéressante sur la variation graphique et sur la syntaxe.

Une sorte de coulée graphique

Je rappellerai seulement l'intérêt d'un travail systématique sur l'orthographe et ses difficultés, renvoyant à un article écrit en collaboration avec C. Guirand et N. Schneider sur les mêmes documents (1989). Malgré la faible maîtrise de l'orthographe dont témoignent certains scripteurs, les textes permettent de s'interroger sur la variation graphique et de repérer les écarts qui s'expliquent seulement par la mauvaise maîtrise du code et ceux qui s'expliquent par des variantes phonétiques - dans ce cas, ils sont relativement fréquents et recourent des remarques des dictionnaires normatifs du XVIII^e et du XIX^e siècles. Les documents permettent aussi de s'interroger sur l'évolution de la norme graphique : les usagers sont pris entre les variantes de l'ancien système (lettres muettes, faible emploi des accents, forte présence du y...), et une incorporation plus ou moins rapide des nouvelles normes (accents, recul du y...).

orthographe très éloignée de l'italien ggio ; l'emploi d'un groupe graphique qui n'est pas utilisé en italien cherche à « individualiser » le corse (le problème du corse est bien la conquête d'un sentiment d'autonomie linguistique par rapport à l'italien, en particulier au toscan dont il est très proche). On peut adopter des graphies utilisées dans des parlers voisins pour mettre la langue sous un patronage culturel de prestige : Les débats actuels que rapporte T. Magot (1989) sur la standardisation de la graphie du gallo sont un bon exemple du caractère factice de l'écriture : les codificateurs du gallo ont minoré certaines variantes :

«Les consonnes finales sont généralement muettes, mais seront écrites car prononcées dans certains parlers (29)».

ils ont choisi d'inscrire la langue dans la famille romane en adoptant les graphies conventionnellement utilisées dans ces langues :

«Le gallo est une langue romane. L'utilisation d'un système graphique autre que celui utilisé dans toutes les langues romanes ne donnerait pas au gallo plus de spécificité. C'est pourquoi on écrira "causer" (= parler) et non "kawzer" (29)».

La transcription au plus près est également intéressante pour la réflexion sur les unités d'écriture. On s'en rend compte en procédant pas à pas à un travail de normalisation. Une interprétation orthographique en morphèmes, à la façon du GARS, lève un bon nombre de difficultés et permet d'apprécier la compétence syntaxique et lexicale des scribes et leur bonne connaissance des formulaires :

Aux Citoyens administrateurs Du district,

Citoyens, les acquéreurs de la démolition du repère Sectionnaire de l'oratoire vous exposent qu'ils [en] ont fait l'acquisition le 9 floréal et qu'ils n'ont pu Commencer leur démolition attendu qu'il y a deux Chambrées de volontaires de logées Sur le dit local qui les empêchent de commencer leur démolition et Comme les dits acquéreurs ont un terme fixé pour effectuer leur démolition, ils vous prient de prendre en considération leur exposé pour que vous donniez les ordres nécessaires pour faire placer les dits volontaires dans d'autre Chambres pour que nous puissions Commencer à démolir et remplir nos engagements envers la nation (ils) vous observent que C'est la seconde pétition qu'ils vous présentent.

Mais si l'on n'établit pas de ponctuation, le texte reste difficile d'accès. L'absence de points et de virgules, l'emploi fréquent des C majuscules comme initiales de mots et non comme bornes syntaxiques donnent l'impression d'un continuum graphique ininterrompu. Le corps de la lettre enchaîne même par dessus les changements énonciatifs - classiques dans ces textes administratifs¹³. Les paragraphes existent à peine : les scribes se sont appropriés seulement les deux bornes de l'adresse et de la signature, les moments les plus ritualisés de l'ouverture et de la clôture de la pétition.

Ces indices négatifs recourent d'autres indices de continuité qui montrent que les scribes n'écrivent pas avec les unités modèles de l'écrit, la phrase et le paragraphe. En premier lieu, le texte progresse par reprises et donne l'impression de piétiner autour de l'information centrale. Dans le premier groupe (a), le même lexique (verbe recteur signifiant un processus et valence lexicale) apparaît au début précédé du modal puis en fin d'énoncé dans une relative. L'élément négatif est une fois portée par la modalité négative *ne*, et une fois par le sens lexical du verbe *empêcher de* :

a - ils n'ont pu **commencer leur démolition** attendu qu'il y a deux chambrées de volontaires de logées sur le dit local qui les empêchent de **commencer leur démolition**

¹³ Au début, les signataires se désignent de façon juridique à la troisième personne, puis la lettre bascule quand ils se font plus pressants vers la fin (pour que nous puissions commencer à démolir).

Dans le deuxième groupe, on trouve un changement de verbe *effectuer*, puis un retour au modal *commencer*, mais avec un changement de classe de mots *démolition*, passant à *démolir*.

b - Et comme les dits acquéreurs ont un terme fixé pour **effectuer leur démolition** [] pour que nous puissions **commencer à démolir** et remplir nos engagements envers la nation

La deuxième caractéristique est que à partir du noyau *ils vous prient*, le texte procède par accrochage successifs de propositions de plus en plus éloignées du point de départ, sans coupure linguistique, sans dégroupement. L'absence de hiérarchisation des relations est d'autant plus frappante que c'est le même marqueur de relation *pour* qui est employé.

Et comme les dits acquéreurs ont un terme fixé **pour** effectuer leur démolition, ils vous prient *de prendre en considération* leur exposé **pour** que vous donniez les ordres nécessaires **pour** faire placer les dits volontaires dans d'autre chambres **pour** que nous puissions commencer à démolir et remplir nos engagements envers la nation

Le premier *pour* dépend du substantif *terme*. Dans la construction suivante, *pour (que)* introduit des groupes situés à trois niveaux différents de la hiérarchie syntaxique. De plus, il rattache *que vous donniez des ordres à prendre en considération leur exposé*, alors que la liaison causale paraîtrait moins obscure s'il s'agissait de *prier*. Tout se passe comme si ce qui importait était l'effet d'enchaînement plus que la signification propre de *pour que*. Le même *pour* introduit les deux derniers segments ce qui semble les mettre sur un même plan. Ce n'est donc pas le manque de marqueurs qui caractérise ce type de textes à la fois non-standard et non-familiers - mais leur accumulation sans hiérarchisation.

L'absence de ponctuation est solidaire d'un modèle syntaxique non ramenable à la phrase. Inversement, la tradition grammaticale lettrée a établi parallèlement l'emploi des découpages visuels, le raccourcissement de la traîne des subordonnées et l'interdiction d'utiliser le même marqueur de relations dans des emplois syntaxiques différents. Chaque segment doit avoir un maximum d'autonomie et se situer à un niveau bien repérable de la structure hiérarchique. L'emploi de l'alinéa, le découpage en « phrases » et la répartition des marqueurs de relation selon les fonctions sont trois façons de ne pas confondre les niveaux d'enchâssement. Ces conventions qui facilitent la lecture, sont bien décrites au XVIIIe. Selon Condillac, l'alinéa qui permet de découper une pensée joue un rôle important :

[Racine cherche à développer une pensée *le théâtre doit beaucoup à Corneille*, il ne peut la développer] qu'autant qu'il en aperçoit toutes les parties. [...] Ainsi, sa pensée se décompose en trois parties qu'il distingue en les séparant par trois alinéas.

Vous voyez par là que dans le discours écrit, les alinéas contribuent à distinguer, d'une manière plus sensible, les différentes parties d'une pensée. Il marque où chacune finit, où chacune commence, et, par cet artifice, elles se démêlent beaucoup mieux (Condillac, 1775, rééd 1947, 448-449).

Condillac examine ensuite la phrase. Les règles qu'il donne dans la *Grammaire* et plus encore dans *L'Art d'écrire* concerne l'importance du découpage en unités séparées¹⁴ et l'interdiction d'utiliser des phrases qui ne s'organisent pas nettement autour de la principale. Le privilège donné à la principale interdit en particulier *de construire une suite de propositions subordonnées les unes aux autres* comme dans :

Le Corregge étoit si rempli de ce qu'il entendait dire de Raphaël, qu'il s'étoit imaginé qu'il falloit que l'artisan qui faisoit une si grande fortune dans le monde, fût d'un mérite bien supérieur [...]

Ce n'est pas parce que les *que* sont répétés que nous sommes choqués de ces constructions [... c'est] parce que la même conjonction sert à marquer des subordinations différentes [...] Le fil des idées échappe, quand on subordonne trois ou quatre propositions successivement les unes aux autres (Condillac, 1775, rééd 1947, *De l'Art d'écrire* I. VII, 531).

Pour résumer ce qu'on peut attendre d'un travail d'édition de données-écrites-non-normées, on peut donc répondre que de telles données permettent de mieux situer par contraste les enjeux des techniques de normalisation du discours écrit, notamment pour ce qui est du niveau macro-syntaxique. La description patiente des usages en matière d'unités de textes permettra d'envisager une histoire qui ne soit pas seulement celle des discours normatifs des grammairiens ou des pratiques des élites. Pour cela, il nous faut disposer de corpus transcrits au plus près.

Sonia BRANCA

Bibliographie

ARABYAN Marc, 1994, *Le paragraphe narratif*, Paris, l'Harmattan.

¹⁴ B. Lamy dans sa rhétorique y insistait déjà : «C'est le fin de l'art de sçavoir couper le sens à propos» (cité dans J.-P. Seguin, 1993, 208).

- BLANCHE-BENVENISTE Claire, ET JEANJEAN Colette, 1986, *Le français parlé Édition et transcription*, Paris, Selaf.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1994, « Aspectos preliminares a una reflexion sobre la interpretacion », *Substratum*, vol II, 4.
- BRANCA-ROSOFF Sonia, 1983, « Les débats sur la variation au milieu du XIX^e siècle : les débuts de l'école de philologie romane », *RSFP*, n°5, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- BRANCA-ROSOFF Sonia, GUIRAND Christine et SCHNEIDER Nathalie, 1989, « Les Archives révolutionnaires de Marseille ; état d'une recherche sur l'orthographe des textes », *RSFP* n°9, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- BRANCA-ROSOFF Sonia et SCHNEIDER Nathalie, 1994, *L'Écriture des citoyens. Une analyse linguistique de l'écriture des peu-lettrés pendant la période révolutionnaire*, Publications de l'INALF, collection Saint-Cloud, Paris, Klincksieck.
- BRUNOT Ferdinand, 1939, *Histoire de la langue française, t. IX*, Paris, A. Colin (dans l'édition 1968).
- CONDILLAC Étienne Bonnot (abbé de) 1775, *Traité de l'Art d'écrire, Cours d'Instruction du Prince de Parme*, éd. G. Le Roy, Œuvres philosophiques de Condillac, 1947, Paris, PUF.
- FARGE Arlette, 1989, *Le Goût de l'archive*, La librairie du XX^e siècle, Paris, Le Seuil.
- GRÉSILLON Almuth, 1983, « Encore du temps perdu, déjà le texte de la Recherche », *Langages* 69.
- GRÉSILLON Almuth, mars 1988, « Les manuscrits littéraires : le texte dans tous ses états », *Pratiques* n° 57.
- GRÉSILLON Almuth, LEBRAVE Jean-Louis, VIOLLET Catherine, 1990, *Proust à la lettre. Les intermittences de l'écriture*, Dulerot éd. Tisson Charente.
- HAY Louis, 1982, *La genèse du texte*, éd. 1987, Paris CNRS.
- HAY Louis ed., 1979, *La critique génétique : origines et perspectives. Essais de critique génétique*, Paris, Flammarion.
- LEBRAVE Jean-Louis, 1983, « Lecture et analyse des brouillons », *Langage* 69.
- MAGOT Thierry, 1989, « Écrire le gallo », dans (vol. collectif), *La variation dans la langue en France du XVI^e au XIX^e siècle*, Paris, Éditions du CNRS.
- MERTENS Pet, 1990, « Intonation » dans Cl. Blanche-Benveniste, *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- PONGE Francis, 1970, *La fabrique du pré*, Paris, Skira.

SEGUIN Jean-Pierre, 1993, *L'invention de la phrase au XVIII^e siècle*, Paris, Louvain, Bibliothèque de l'Information grammaticale.

SEIJIDO Magali, *Histoire des remarques de F. Brunot sur le français parlé de 1789 à 1815 à partir du t X de l'ILF*, Maîtrise de lettres modernes sous la direction de Cl. Blanche-Benveniste.